



SOCIÉTÉ POUR
LES PEUPLES
MENACÉS

Résumé du rapport de la SPM>>>

La Suisse, plateforme de l'or à risques ?

ETUDES DE CAS SUR LES EMIRATS ARABES UNIS, LE SOUDAN, LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, LE LIBERIA ET LE PÉROU

Deuxième version révisée

La première version a été révisée après que les autorités péruviennes ont confisqué presque 100 kg d'or peu après la publication de la première version, donnant ainsi plus de poids aux demandes de la Société pour les peuples menacés. Les remarques de deux raffineries ont également été intégrés dans le rapport.

IMPRESSUM

Ce rapport a fait l'objet de recherches avec le soutien de Greenpeace Suisse

Editrice : Société pour les peuples menacés Suisse

Schermenweg 154, CH-3072 Ostermundigen

www.gfbv.ch / info@gfbv.ch

Tel. (0041) (0)31 939 00 00

Dons : Banque Cantonale Bernoise BEKB : IBAN CH05 0079 0016 2531 7232 1

Rédaction, illustration et mise en page : Société pour les peuples menacés

Auteur-e-s : Société pour les peuples menacés, Christoph Wiedmer, Oscar Castilla Contreras

Photo de couverture : La Rinconada – chemin aux mines, Maria Eugenia Robles Mengoa

Photos : Maria Eugenia Robles Mengoa, auteure de l'étude « Violencia de género y masculinidades en La Rinconada » / Daniel Schweizer / shutterstock.com

Edition : Avril 2018

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	5
2. L'or péruvien : Metalor Technologies et les pratiques douteuses de son fournisseur	7
2.1 Contexte	7
2.2 Provenance de l'or péruvien acheté par Metalor	8
2.3 Le propriétaire du fournisseur principal de Metalor au Pérou change d'identité	10
3. L'or des Emirats arabes unis : une provenance à risque	12
3.1 L'or soudanais, à titre d'exemple	12
3.2 Le rôle de la Suisse	16
4. Conclusions	18
5. Revendications	22

REMARQUE

Le texte qui suit est un résumé du rapport de la SPM « Drehscheibe Schweiz für risikobehaftetes Gold? Fallstudien aus den Vereinigten Arabischen Emiraten, dem Sudan, der Demokratischen Republik Kongo, Liberia und Peru » (paru en allemand).¹ S'agissant de la méthodologie, des sources, des notes de bas de page et de l'explication détaillée des recherches effectuées, la SPM renvoie à la version originale du rapport.

¹ Voir rapport de la SPM « Drehscheibe Schweiz für risikobehaftetes Gold? Fallstudien aus den Vereinigten Arabischen Emiraten, dem Sudan, der Demokratischen Republik Kongo, Liberia und Peru ».

INTRODUCTION

L'exploitation incontrôlée de matières premières engendre souvent des conflits, des catastrophes écologiques et de graves violations des droits humains. Au Congo, par exemple, le contrôle des mines d'or a permis aux parties en guerre depuis près de 20 ans d'obtenir en très peu de temps des moyens considérables pour financer leur conflit sanglant. Alarmée par les millions de morts, de blessés et de personnes déplacées, l'OCDE a élaboré des lignes directrices pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit. Les Etats-Unis ont adopté le Dodd-Frank Act, une loi exigeant, entre autres choses, la publication de l'origine des minerais par les sociétés minières cotées en bourse. L'Union européenne a emboîté le pas aux Américains. Nombreux sont les utilisateurs finaux comme les fabricants d'ordinateurs ou de téléphones portables, ou bien l'industrie de la bijouterie et de l'horlogerie, à avoir pris leurs distances avec l'or provenant de zones de conflit et indiquant faire des contrôles de diligence. Principaux acteurs du commerce et de la transformation de l'or, les raffineries d'or mettent en avant, en Suisse aussi, des preuves de diligence et la transparence dans leur communication suite à cette pression.

Près de 70 % de l'or mondial atterrit en Suisse pour y être raffiné. Depuis 2012, la SPM observe avec attention le rôle de la Suisse en tant que plateforme du commerce et de la transformation de l'or, du point de vue du respect des droits humains. Jusqu'à présent, la SPM s'était principalement concentrée sur les conditions d'extraction au Pérou et sur la situation des communautés autochtones sur place. Mais les nouvelles tendances d'importations massives d'or en provenance des Emirats arabes unis, un pays qui n'extrait pas le précieux minerai, nous ont également poussé-e-s à nous intéresser de plus près à ce pays. Le présent rapport suit donc le parcours de l'or, depuis les Andes et les Emirats jusqu'en Suisse.



● La Rinconada: Mineurs sur le chemin au travail, ©Maria Eugenia Robles Mengoa

L'OR PÉROUVIEN : METALOR TECHNOLOGIES ET LES PRATIQUES DOUTEUSES DE SON FOURNISSEUR

2.1 CONTEXTE

Le Pérou est le plus grand producteur d'or d'Amérique latine et se classe actuellement en sixième position au niveau mondial. Depuis plus de 20 ans, les petites exploitations illégales fleurissent un peu partout dans certaines régions du Pérou suite à l'augmentation du prix de l'or, engendrant pollution au mercure et déforestation, conditions de travail précaire pour les mineurs, trafic d'êtres humains et commerce illégal d'or. Le présent rapport se concentre sur les deux principaux sites d'extraction illégale et informelle d'or que sont La Rinconada, dans la province de Puno, située sur les hauts plateaux, et Huepetuhe à Madre de Dios, en Amazonie.

Selon le ministère péruvien de l'environnement, la quasi-totalité de l'extraction d'or dans la région de Madre de Dios serait illégale. A l'heure actuelle, aucun des mineurs en activité dans cette région n'a terminé le processus de formalisation. En 2012 déjà, l'Etat péruvien avait conclu que l'extraction illégale d'or était devenue la deuxième plus grande activité criminelle du pays, après le trafic de drogue. Les autorités péruviennes avaient alors décidé de confisquer l'or d'origine inconnue et d'ouvrir une enquête sur les destinataires et les sociétés d'exportation soupçonnés de blanchiment d'argent et de mettre leurs clients étrangers sous surveillance.

La Surintendance nationale des douanes et de l'administration fiscale (SUNAT) et le tribunal des finances avaient demandé, en 2000 déjà, l'ouverture d'une enquête à l'encontre de Minerales del Sur et de ses employés pour suspicion de commerce d'or illégal et de fraude fiscale. Entre 2013 et 2014, la raffinerie suisse Metalor a stoppé toute relation commerciale avec quatre autres four-

nisseurs péruviens.² Peu de temps avant, ses liens avec l'activité d'extraction d'or illégal dans les régions de Madre de Dios et Puno ont été rendus publics. Au contraire des mesures méritoires de Metalor de cesser la relation avec quatre autres fournisseurs, les solides relations commerciales entre Metalor et Minerales del Sur se poursuivent. Depuis 2014, Minerales del Sur continue d'exporter encore plus d'or qu'elle livre exclusivement à Metalor, son unique client. L'entreprise est désormais le plus grand fournisseur en or péruvien de Metalor.

En 2015 déjà, la SPM avait informé Metalor des pratiques douteuses de son principal fournisseur en or péruvien, Minerales del Sur. Metalor avait alors défendu ce dernier dans plusieurs communiqués de presse³, le décrivant comme une entreprise tout à fait légale, sous contrat avec Activos Mineros (une entreprise de droit privé sous mandat de l'Etat) depuis 2014 l'autorisant à acheter de l'or dans la région de Puno. Dans une prise de position datant d'octobre 2015, Metalor soulignait par ailleurs ne plus acheter d'or en provenance de la région de Madre de Dios ou d'entreprises illégales, depuis 2013.⁴ Elle ajoutait en outre que, suite à la publication de ce rapport, elle avait immédiatement procédé à un contrôle de diligence dans le but de vérifier chaque étape de l'exportation, et que ses processus de contrôle de diligence répondaient aux exigences nationales et aux normes internationales imposées dans le secteur.

2.2 PROVENANCE DE L'OR PÉRUVIEN ACHETÉ PAR METALOR

Aujourd'hui, la raffinerie suisse Metalor Technologies compte parmi les destinataires d'or péruvien les plus importants. Son principal fournisseur est la société d'exportation Minerales del Sur (Minersur) qui a livré à la raffinerie suisse plus de 47 tonnes de métal précieux entre 2012 et 2017.

L'activité principale de Minerales del Sur est l'achat d'or. Pour cela, l'entreprise dispose de six filiales : cinq dans la province de Puno, dont une à La Rinconada, et une à Huepetuhe (région de Madre de Dios). Minerales del Sur

² Voir rapport de la SPM « Drehscheibe Schweiz für risikobehaftetes Gold ? Fallstudien aus den Vereinigten Arabischen Emiraten, dem Sudan, der Demokratischen Republik Kongo, Liberia und Peru », Chapitre 2.1 p. 15 - 17.

³ Voir rapport de la SPM « Drehscheibe Schweiz für risikobehaftetes Gold ? Fallstudien aus den Vereinigten Arabischen Emiraten, dem Sudan, der Demokratischen Republik Kongo, Liberia und Peru », Chapitre 2.1 p. 17

⁴ Ibid.

n'a aucune filiale enregistrée dans d'autres régions du pays. Officiellement, l'entreprise a été mandatée par Activos Mineros pour acheter de l'or uniquement dans la région de Puno. Or, depuis 2014 (date du début du contrat avec Activos Mineros), Minerales del Sur vend plus d'or à Metalor qu'il n'en est produit officiellement⁵ dans la région de Puno. En 2016, les volumes d'or exportés par Minerales del Sur excédaient d'environ 3,55 tonnes la production officielle de la province. Comment expliquer une telle différence si Minerales del Sur n'est habilitée à acheter de l'or qu'à Puno ? Est-ce qu'il s'agit là de la quantité rachetée par l'entreprise via sa filiale de Huepetuhe à Madre de Dios?

Mais l'activité de Minerales del Sur est loin de se résumer à l'achat et à l'exportation d'or. Son propriétaire, Francisco Quintano Méndez, possède également quatre concessions à Huepetuhe, une région polluée au mercure et ravagée par l'extraction d'or. Une situation d'autant plus délicate, qu'elles se trouvent à seulement quelques kilomètres de la Reserva Comunal indígena Amarakaeri, zone protégée réservée aux autochtones, et de sa zone tampon, et qu'une des concessions empiète même sur la zone tampon de la réserve qui, en raison de sa grande biodiversité, est classée « zone protégée ».

Selon le Ministère de l'Énergie et des Mines péruvien (MEM), le statut d'exploitant minier de Minerales del Sur et de son propriétaire Francisco Quintano Méndez n'est pas reconnu officiellement car trois des concessions situées à Huepetuhe ne répondent pas aux exigences environnementales nécessaires à l'exploitation aurifère. La quatrième concession est, pour sa part, utilisée par Francisco Quintano Méndez pour extraire de l'or. D'après les informations du Ministère de l'Énergie et des Mines, celle-ci a produit 21 kilos d'or en 2016 et 73 kilos en 2017. Bien que la destination finale de ces 94 kilos d'or au total reste inconnue, il est fort à parier qu'ils ont été livrés à son seul et unique client, Metalor, ainsi que les grandes quantités d'or acheté.

Le 27 mars 2018, SUNAT a confisqué presque 100 kg d'or de Minerales del Sur destinés à Metalor. La SPM informera sur son page d'accueil de l'évolution en future.

5 Le MEM entend par « volume d'or produit officiellement » l'or déclaré par les propriétaires de concession eux-mêmes (qu'ils aient un statut officiel ou qu'ils soient engagés dans une procédure de formalisation). Du point de vue de Metalor, la différence vient du fait que les mineurs informels dans le processus de formalisation ne sont pas obligés de déclarer leur or. Voir: Metalor fully denies the allegations of the NGO STP in its report Switzerland - a Hub for Risky Gold? http://www.metalor.com/de/node_59/Nachrichten/Metalor-fully-denies-the-allegations-of-the-NGO-STP-in-its-report-Switzerland.

2.3 LE PROPRIÉTAIRE DU FOURNISSEUR PRINCIPAL DE METALOR AU PÉROU CHANGE D'IDENTITÉ

En 2000, la Surintendance nationale des douanes et de l'administration fiscale (SUNAT) avait dénoncé un groupe d'entreprises locales situées dans les régions de Puno et Madre de Dios auprès du Ministère public, pour avoir participé à l'extraction d'or illégal et avoir acheté, vendu et exporté des tonnes d'or ainsi que de l'or issu d'activité de contrebande. Dans cette affaire, le nom de l'actuel plus grand fournisseur de Metalor Technologies est clairement cité : Minerales del Sur. La SUNAT accusait Minerales del Sur de fraude fiscale et de trafic d'or illicite et d'être impliqué dans un important réseau de marchands d'or qui ont vendu le précieux minerai à la société américaine Engelhard Corporation.

La SUNAT a révélé qu'en 1997, Minerales del Sur, encore peu influente à l'époque, avait été fondée, entre autres, par Simiona et Urbano Quispe Mamani, originaires de la région de Puno. L'accusation a par ailleurs démontré que ces deux personnes avaient été utilisées comme façade par Minerales del Sur car ils ne connaissaient rien de l'activité aurifère et encore moins les fournisseurs. C'est au cours d'une autre enquête, menée en 2003, que la SUNAT a finalement identifié Francisco Quispe Mamani comme le véritable propriétaire, qui avait réussi jusque-là à échapper aux autorités grâce à ce subterfuge. Il n'était autre que le frère aîné de Simiona et Urbano Quispe Mamani et l'un des nombreux fournisseurs d'or suspect livré à Engelhard Corporation. Cette information est tirée d'un cas adressé au tribunal fiscal du Ministère de l'Économie et des Finances (*Tribunal Fiscal del Ministerio de Economía y Finanzas*).

En 2006, seulement trois ans après la révélation de cette affaire, le fournisseur de Metalor a connu une transformation : l'entreprise voit arriver un nouveau dirigeant à sa tête, Francisco Quintano Méndez, un illustre inconnu dans le business péruvien de l'extraction de minerai. Les recherches menées en 2017 à partir des registres civils de Lima et Puno ont montré que Francisco Quispe Mamani, le frère des fondateurs officiels Urbano et Simiona de Minerales del Sur et accusé par la SUNAT d'avoir pris part à des activités illicites dans les années 1990, et Francisco Quintano Méndez, actuel propriétaire et actionnaire principal de l'entreprise exportatrice ne sont qu'une seule et même personne.



● *Exploitation d'or dans la région Madre de Dios, ©Daniel Schweizer*

Comme mentionné précédemment, la SPM avait déjà informé Metalor en 2015 sur certaines de ces allégations. Celle-ci avait indiqué avoir mis en place de mécanismes de contrôle au Pérou⁶, mais ces mécanismes semblent pour le moins mis en cause. En effet, si Minerale del Sur n'est officiellement habilitée à acheter de l'or que dans la seule région de Puno, l'entreprise possède toutefois une filiale à Madre de Dios ainsi que quatre concessions dans cette même région, via son propriétaire Quintano Méndez. Dans ce contexte, comment Metalor peut-elle dire avec certitude que l'or qu'elle achète ne provient pas de la région de Madre de Dios ?

⁶ Voir rapport de la SPM « Drehscheibe Schweiz für risikobehaftetes Gold ? Fallstudien aus den Vereinigten Arabischen Emiraten, dem Sudan, der Demokratischen Republik Kongo, Liberia und Peru », Chapitre 2.1 p. 18

L'OR DES EMIRATS ARABES UNIS : UNE PROVENANCE À RISQUE

Dubaï compte parmi les plus importants spécialistes de la transformation et du commerce de l'or. Près de 20-25 % de l'or commercialisé dans le monde passent par les Emirats arabes unis. Le rapport détaillé de la SPM montre, sur la base de recherches portant sur les années 2012 à 2017 et les trois pays producteurs d'or que sont le Soudan, la République démocratique du Congo et le Libéria, comment les entreprises de Dubaï sont devenues et, selon toute vraisemblance, sont encore aujourd'hui de véritables plaques tournantes du commerce illicite de métaux précieux et d'or provenant de zones de conflit. Le présent résumé se limite à l'or provenant du Soudan. Nous verrons comment l'or illégal ou à risques s'est retrouvé et se retrouve vraisemblablement encore aujourd'hui sur les marchés internationaux, et notamment en Suisse, après avoir transité par Dubaï.

3.1 L'OR SOUDANAIS, À TITRE D'EXEMPLE

Le conflit armé qui a éclaté au Soudan en 2003 a fait des centaines de milliers de victimes et en plus centaines de milliers de personnes ont été déplacées. Le Darfour, situé à l'ouest du pays, est une région riche en minerais. Et pourtant, l'exploitation aurifère nourrit le conflit, du moins en partie, en contribuant à son financement. Plus de 50 % de l'or soudanais sont extraits au Darfour. Dans son rapport sur le Soudan publié en 2016, le panel d'experts de l'ONU ne laisse planer aucun doute sur le fait que l'or extrait dans les petites mines (*ASGM, Artisanal and Small Scale Gold Mining*) de Jebel Amer et dans de nombreux autres sites miniers artisanaux au Darfour est issu du conflit qui sévit dans le pays.

L'analyse des milliers de transactions d'or soudanais nous permet de tirer, avec certitude, la conclusion suivante : les sociétés installées à Dubaï ont constitué une destination principale de l'or soudanais en 2012 et le sont très probablement encore aujourd'hui. Nos recherches ont mis en lumière 18 fournisseurs qui, en 2012, ont exporté 50,084 tonnes d'or du Soudan vers la



● *Dubaï est une plateforme importante pour le commerce global d'or, ©Shutterstock*

plus grande raffinerie de Dubaï, Kaloti Jewellery International respectivement Kaloti Jewellers Factory (les deux ci-après nommés Kaloti). L'analyse des données non publiées tiré du document « Know Your Client » (KYC) de Kaloti, dont la SPM possède une copie, révèle que les 18 fournisseurs étaient tous enregistrés au Soudan, pays qu'ils avaient par ailleurs tous déclaré comme pays d'origine de l'or qu'ils avaient transformé.

Nos recherches nous ont également permis d'identifier cinq autres fournisseurs enregistrés aux Emirats arabes unis qui, en 2012, ont importé une quantité estimée à 7,15 tonnes d'or soudanais vers Dubaï organisé par Kaloti. D'après les données issues du KYC, ces cinq fournisseurs ont également indiqué le Soudan comme pays de provenance de l'or qu'ils avaient acheté.

Ainsi, la quantité d'or totale en provenance du Soudan importée par Kaloti via ses 23 fournisseurs s'élevait à 57,235 tonnes en 2012.

Ce chiffre est nettement plus élevé que les 46,133 tonnes d'or produites officiellement au Soudan en 2012. Est-ce que la différence de 11,102 tonnes a été exportée illégalement du Soudan?

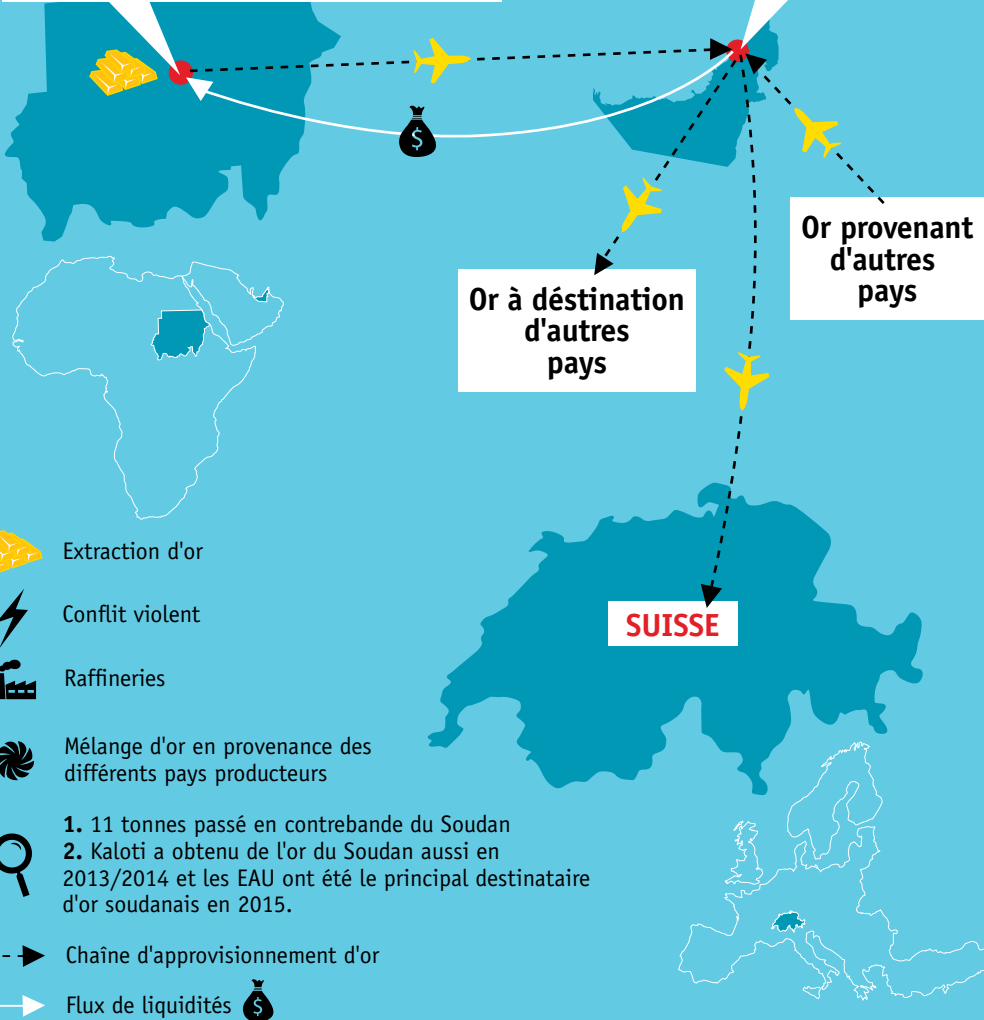
Or du Soudan en 2012

SOUDAN ⚡
Production officielle d'or
46 tonnes

23 marchands
d'or livrent
à Kaloti

Lieu : **DUBAI (EAU)**
Émirats Arabes Unis

Kaloti 🏭
importe 🔍 🌀
57 tonnes



Critiques à l'égard de Kaloti et de ses fournisseurs

Deux des fournisseurs de Kaloti mentionnés plus haut ont été sanctionnés par l'OFAC (*Office of Foreign Assets Control*), un organisme de contrôle financier américain, alors qu'ils procédaient à des livraisons d'or. L'OFAC prononce des sanctions commerciales et économiques des Etats-Unis contre les régimes et les organisations soupçonnés, entre autres, de terrorisme, de trafic de drogue ou de violations des droits humains.

Des rapports d'audit de 2013 non publiés attestent de graves infractions de la part de Kaloti liées au respect des standards fixés par la London Bullion Market Association (LBMA) et le Dubai Multi Commodity Center (DMCC). Selon ces rapports internes, l'évaluation globale des risques de Kaloti a reçu la note « Violation du protocole de révision - tolérance zéro » (*Breach of Review Protocol and Zero Tolerance*). Outre le fait de ne pas avoir toujours respecté les normes applicables pour l'achat d'or en provenance de régions à haut risque (comme le fait de faire de fausses déclarations en déclarant l'or extrait de mine comme du vieil or), le rapport d'audit révèle aussi que Kaloti a échoué au contrôle de diligence en 2012. Alors même que le système d'évaluation de Kaloti avait placé la majorité de ses fournisseurs situés au Soudan dans la catégorie des zones à haut risque, la raffinerie n'a procédé pas de contrôle de diligence conformément aux standards internationaux de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), de la LBMA et du DMCC.

Des données internes de 2015 confirment que Kaloti a continué de commercer avec le Soudan en 2013 et 2014, aussi avec les sociétés mentionnées plus haut et sanctionnées par l'OFAC.

La base de données de l'ONU, qui enregistre les données commerciales de quasiment tous les pays du monde, montre qu'en 2015, 94 % de la totalité de l'or exporté du Soudan ont été envoyés aux Emirats arabes unis (soit 17,193 tonnes sur 18,261).



● Choix de marchandises au gold souk à Dubaï, ©Shutterstock

3.2 LE RÔLE DE LA SUISSE

Il ne fait aucun doute que les entreprises suisses comptent parmi les principaux acheteurs d'or transformé ou commercialisé par des entreprises situées à Dubaï. En 2016, le pays a importé 373 112 kg d'or, un record. D'après la Statistique suisse du commerce extérieur, cette même année, la Suisse n'a importé d'aucun autre pays autant de l'or que des Emirats arabes unis. Selon les principes directeurs de l'OCDE, les acheteurs d'or provenant des Emirats arabes unis sont tenus d'examiner d'un œil critique leurs chaînes d'approvisionnement car les Emirats (et principalement Dubaï) importent, entre autre, de l'or issu de zones de conflit ou à haut risque.

Le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque identifie une zone d'origine ou de transit comme « critique » lorsque l'or provient de zones de conflit ou à haut risque ou qu'il y a transité. L'OCDE considère également les fournisseurs et les entreprises en amont comme « critiques » lorsqu'ils opèrent dans les zones d'origine ou de transit signalées comme critiques. Dans ces deux cas, l'OCDE exige qu'un contrôle de diligence plus approfondi soit effectué.

On peut se demander si, en Suisse, l'ensemble des acheteurs d'or en provenance de Dubaï effectuent un contrôle de diligence approfondi permettant d'exclure l'or provenant de zones de conflit. Il semble qu'en pratique on se fie par trop souvent aux seuls audits d'experts-comptables (Third-party Conflict Minerals audits). C'est ce que montrent les exemples des audits de Kaloti, Al Etihad Gold et la raffinerie suisse PAMP effectué par Ernst & Young Schweiz et mentionnés dans la version détaillée du rapport : Les audits étaient faits d'une manière erronée et les résultats n'ont jamais été publiés malgré des connaissances.

A cet égard, PAMP SA a communiqué à SPM : « PAMP nie catégoriquement cette affirmation et confirme qu'elle a choisi un auditeur indépendant et approuvé par la LBMA pour effectuer le Responsible Gold audit de la LBMA ».⁷

En janvier 2018, la SPM a adressé un courrier aux plus grandes raffineries suisses, aux banques Crédit Suisse et UBS ainsi qu'à Kaloti, Emirates Gold et Al Etihad à Dubaï leur demandant, pour les unes, si elles achetaient de l'or en provenance de Dubaï et notamment de Kaloti, ou, pour les autres, si elles avaient des clients en Suisse. Alors que les entreprises suisses ont donné des réponses hétérogènes⁸, Kaloti a indiqué entretenir des relations commerciales dans le commerce de l'or avec des partenaires basés en Suisse.⁹

⁷ Trafic de courriels entre PAMP SA et SPM.

⁸ Voir rapport de la SPM « Drehscheibe Schweiz für risikobehaftetes Gold? Fallstudien aus den Vereinigten Arabischen Emiraten, dem Sudan, der Demokratischen Republik Kongo, Liberia und Peru », Chapitre 3.6 p. 59-61

⁹ Voir rapport de la SPM « Drehscheibe Schweiz für risikobehaftetes Gold? Fallstudien aus den Vereinigten Arabischen Emiraten, dem Sudan, der Demokratischen Republik Kongo, Liberia und Peru », Chapitre 3.6 p. 61

CONCLUSIONS

Les résultats des recherches que nous avons menées montrent clairement qu'en Suisse, certains importateurs d'or ne prennent pas suffisamment au sérieux leur obligation de diligence lorsqu'il s'agit du commerce de l'or avec les Emirats arabes unis et le Pérou.

Comment expliquer sinon que, déjà en 2000 le principal fournisseur de Metalor en or péruvien soit déjà été dans le collimateur des autorités péruviennes qui le soupçonnent de commerce d'or illégal et fraude fiscale ? Il y a de quoi s'inquiéter lorsque l'on constate que le principal propriétaire de ce même fournisseur, Minerales del Sur, possède des concessions sur l'une des principales régions de production d'or illégal, et en partie dans des zones tampons, où l'extraction du précieux minerai fait des ravages sur l'environnement et entraîne des violations des droits humains. Le fait que le principal propriétaire, Francisco Quintano Méndez, ait changé d'identité en 2000 après avoir eu des problèmes avec les autorités et la justice devrait être considéré par la raffinerie suisse comme un signal d'alarme. Comment Metalor peut-elle justifier sa position publiée sur son site Internet le 19.10.2015 (consulté le 12.2.2018) selon laquelle l'entreprise n'achèterait aucun minerai issu d'exploitation illégale ou de la région de Madre de Dios¹⁰ alors que son principal fournisseur y achète de l'or et revend uniquement à Metalor et que le principal propriétaire y possède des concessions? Et quelles sont les mesures que Metalor va prendre après que SUNAT a confisqué presque 100 kg d'or de son fournisseur Minerales del Sur?

¹⁰ Voir rapport de la SPM « Drehscheibe Schweiz für risikobehaftetes Gold? Fallstudien aus den Vereinigten Arabischen Emiraten, dem Sudan, der Demokratischen Republik Kongo, Liberia und Peru », Chapitre 2.1 p. 17-18

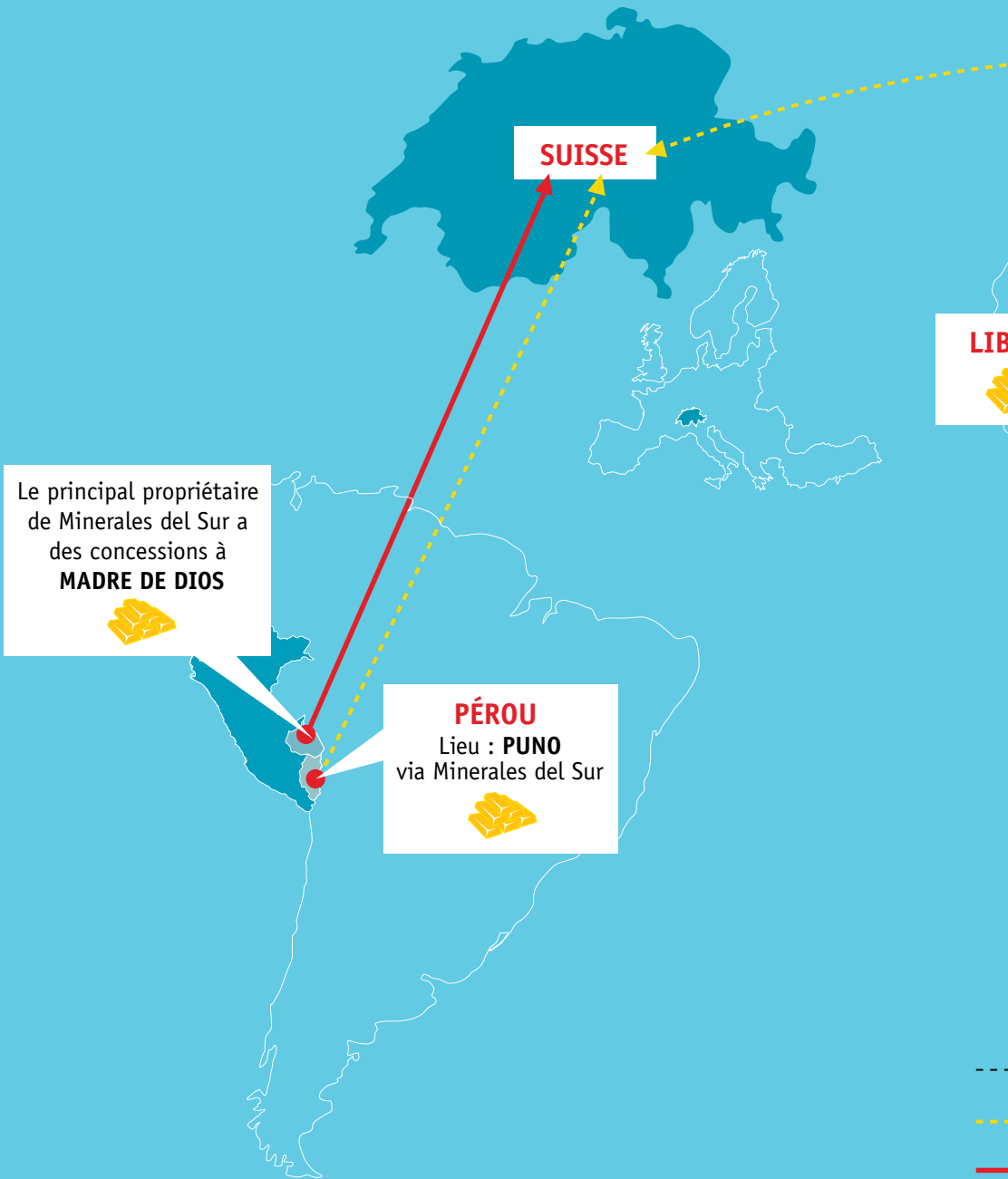
Des conclusions similaires peuvent être tirées concernant l'absence de contrôle de diligence pour des importations d'or en provenance des Emirats arabes unis :

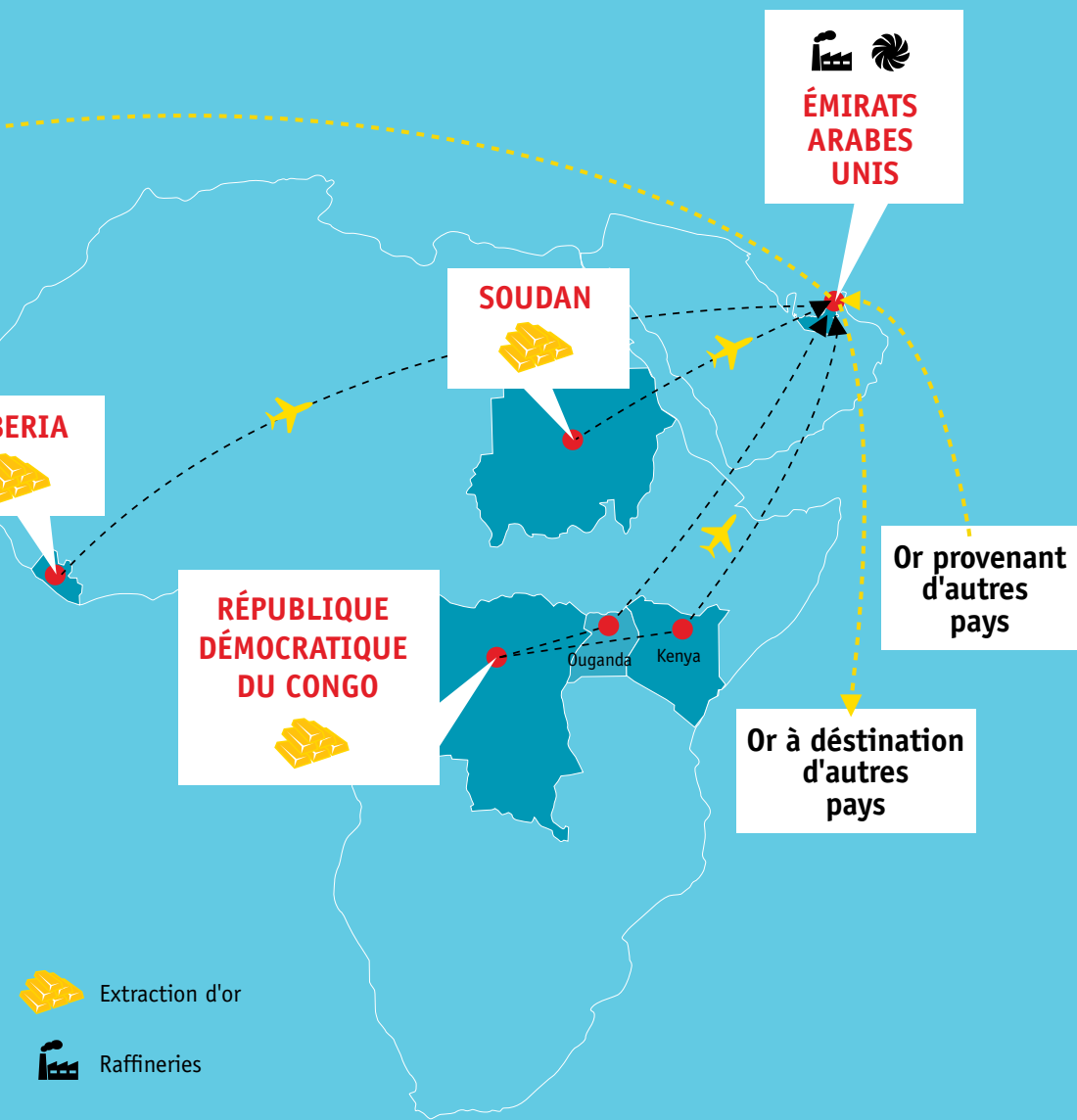
Il ne fait aucun doute que les entreprises suisses comptent parmi les principaux destinataires d'or transformé ou commercialisé par des entreprises situées à Dubaï. Le présent rapport montre également que certaines sociétés aurifères basées à Dubaï ont importé de l'or provenant de zones de conflit ou à haut risque. D'après la base de données de l'ONU, l'or continue d'être acheminé depuis ces zones vers les Emirats arabes unis.

Compte tenu du risque élevé de voir de l'or issu d'activités de contrebande ou de zones de conflit ou de risque atterrir en Suisse via les Emirats arabes unis, les sociétés suisses devraient procéder à un contrôle de diligence plus approfondi lorsqu'elles reçoivent de l'or à des entreprises basées aux Emirats arabes unis et publier leurs résultats en toute transparence afin de limiter au maximum ce risque. Comment les entreprises suisses qui transforment de l'or des sociétés basées à Dubaï peuvent-elles garantir que le minerai qu'elles importent n'est pas issu de zones de conflit ou à haut risque, ou d'activités de contrebande alors que certaines de ces sociétés ont servi plusieurs fois de plaque tournante pour la commerce de l'or provenant de zones de conflit et que la Suisse est l'un des principaux pays importateurs d'or ?

Pour la société pour les peuples menacés, la crédibilité et la renommée de la Suisse en tant que plateforme mondiale de la transformation et du commerce de l'or sont mises à mal en raison de preuves de diligence insuffisants par certains de ses représentants, alors que ceux-ci sont prescrits dans les principes directeurs de l'OCDE.


Flux d'or à destination Suisse






 Extraction d'or

 Raffineries

 Mélange d'or en provenance des différents pays producteurs

 Chaîne d'approvisionnement d'or jusqu'à 2012 au moins

 Chaîne d'approvisionnement d'or jusqu'à ce jour

 L'or de cette région, vient-il aussi en Suisse ?

REVENDEICATIONS

Sur la base des conclusions tirées de leurs travaux, la SPM a dressé une liste de revendications adressées aux raffineries suisses, aux responsables politiques et au gouvernement suisse, aux instances de régulation ainsi qu'à l'OCDE et dont un résumé est présenté ci-après. La liste complète des revendications est publiée dans la version intégrale du rapport.

Revendications adressées aux raffineries et commerçants d'or suisses

- **Contrôle de diligence** : contrôle très précis de l'ensemble de leurs clients/ fournisseurs conformément au *Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque* accompagné d'audits effectués par des cabinets indépendants, fiables et spécialisés.
- **Transparence** : publication annuelle des résultats des procédures de gestion des risques, des noms des producteurs et de l'origine de l'or.
- **Relations commerciales** : arrêt immédiat de toutes relations commerciales jugées problématiques suite au contrôle de diligence ou mise en place de conditions claires permettant de résoudre les problèmes constatés.

Revendications adressées aux responsables politiques et au gouvernement suisse

- **Plus grande transparence** : ventilation des données fournies par la statistique du commerce extérieur Suisse sur l'or selon le pays de provenance (et pas uniquement selon le pays d'origine). Publication des fournisseurs et des sociétés bénéficiaires ainsi que leurs volumes bruts et nets.

- **Obligation juridique** : Introduction d'une obligation légale de diligence raisonnable assortie d'un catalogue approprié de sanctions en cas de non-respect ainsi que d'un mécanisme de responsabilité efficace et applicable au niveau international. L'initiative suisse pour les multinationales responsables, sur le modèle du PNGU, est un pas dans la bonne direction.

Revendications adressées à l'Association suisse des fabricants et commerçants de métaux précieux (ASFCMP)

- **Engagement et prise de position publique** : reconnaissance des principes directeurs de l'OCDE et prise de position publique pour faire adhérer les différents membres de l'association à ces principes.
- **Critères d'admission et d'exclusion et mesures** : communication transparente concernant les critères d'admission et d'exclusion des membres et les mesures qui seront adoptées en cas de non-respect. Application de sanctions pour toute infraction commise et exclusion des membres qui ne respecteraient pas les critères.

Revendications adressées aux instances de régulation et aux réviseurs

- **Transparence** : Les fournisseurs d'or des raffineries ayant reçu le status Good Delivery de la London Bullion Market Association (LBMA) seront ouverts au public.
- **Attribution du label « Good Delivery » de la LBMA** : mise en place d'un système de contrôle rigoureux par la LBMA afin que le label « Good Delivery » ne soit pas attribué à tort.

AVEC LA SPM POUR LES DROITS HUMAINS

La Société pour les peuples menacés (SPM) est une organisation internationale engagée dans la défense des droits humains des minorités et des peuples autochtones. Elle documente les violations des droits humains, informe et sensibilise l'opinion publique et représente les intérêts des personnes concernées face aux autorités et aux décideurs politiques. La SPM soutient par ailleurs les initiatives locales pour le renforcement des droits des minorités et des peuples autochtones et collabore au niveau national et international avec des organisations et des personnes qui poursuivent des buts similaires.

La SPM a un statut consultatif auprès du Conseil économique et social (ECOSOC) de l'ONU et du Conseil de l'Europe.



AGISSEZ – SOUTENEZ-NOUS !

Notre engagement n'est possible qu'avec votre soutien. Avec votre adhésion ou votre don, nous soutenons des minorités et des peuples autochtones dans le monde entier.

Rejoignez-nous sur : www.gfbv.ch/agir

Un grand merci !



www.gfbv.ch